

**EXTRAIT DU REGISTRE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20180327-10-DE

DES usé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2018

VILLE DU BOUSCAT**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DOSSIER N°10 :
AGENCE FRANCE LOCALE (A.F.L.) -
DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT

Séance ordinaire du 27 Mars 2018

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 27 Mars 2018

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Odile LECLAIRE, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Philippe FARGEON, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, , Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 30

Absent : 1

Excusés : 4

Excusés avec procuration : Bernadette HIRSCH-WEIL (à Agnès FOSSE), Nancy TRAORE (à Alain MARC), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Emmanuelle CHOIGNOT (à Claire LAYAN)

Absent : Jean-Bernard MARCERON

Secrétaire : Thierry VALLEIX

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

DOSSIER N° 10 : AGENCE FRANCE LOCALE (A.F.L) - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

RAPPORTEUR : Philippe FARGEON

Par délibération en date du 1^{er} juillet 2014, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Ville du Bouscat à l'Agence France Locale et a désigné deux représentants au sein de l'Assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale, M. Joan TARIS, en sa qualité d'Adjoint au Maire chargé des Finances, et le Directeur Général des Services, suppléant.

Suite au décès de M. Joan TARIS, Adjoint au Maire, il convient de procéder à la désignation d'un représentant.

VU l'article L. 1611-3-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU le livre II du code de commerce,

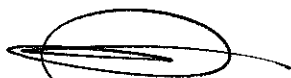
VU la délibération du 1^{er} juillet 2014 approuvant l'adhésion de la Ville à l'Agence France Locale,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
34 voix POUR

Article unique : Désigne M. Bernard JUNCA, en sa qualité de 1^{er} Adjoint au Maire, en tant que représentant de la Ville du Bouscat à l'Assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale.

Fait et délibéré le 27 mars 2018

LE MAIRE,



Patrick BOBET